

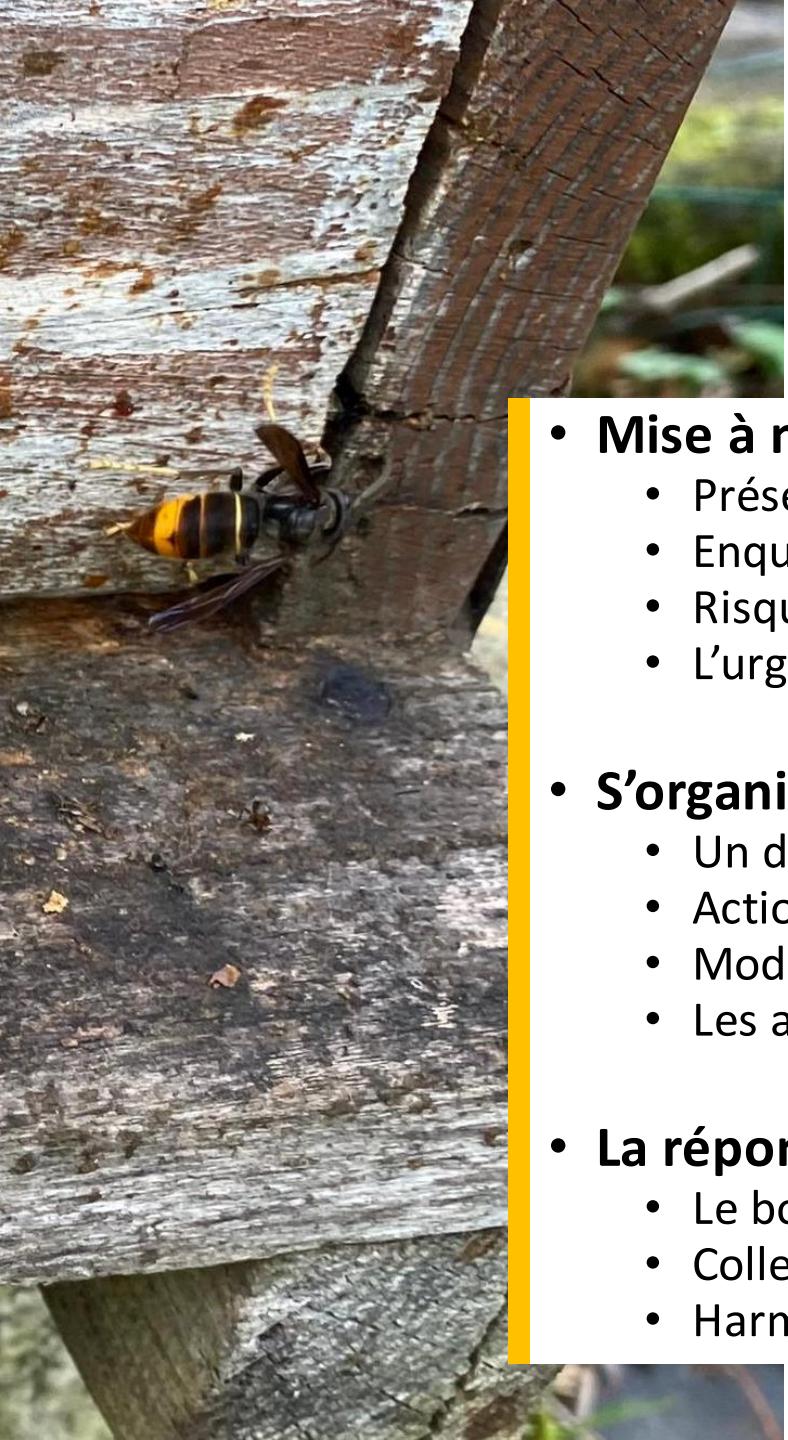


La lutte contre le Frelon asiatique *vespa velutina nigrithorax*

Réunion d'information à l'attention des Maires
et Présidents de collectivités de Gironde

Conseil Départemental
Bordeaux le 14.02.2024





Ordre du jour

- **Mise à niveau des connaissances sur le frelon**
 - Présentation synthétique
 - Enquête réalisée auprès des apiculteurs fin 2023
 - Risques et coûts induits au-delà de l'apiculture
 - L'urgence de la situation
- **S'organiser pour lutter**
 - Un dispositif pour 2024
 - Action collective de piégeage du printemps 2024
 - Mode opératoire / Démonstration
 - Les acteurs du dispositif
- **La réponse de la collectivité à une alerte citoyenne**
 - Le bon usage de l'argent public
 - Collecte et centralisation de données : les Référents frelons
 - Harmonisation de la communication

Mise à niveau des connaissances sur le frelon *Vespa velutina nigrithorax*



Vespa velutina nigrithorax

Ou « Frelon asiatique »

Ou « Frelon à pattes jaunes »

Thorax brun foncé / noir

Abdomen foncé avec une bande orangée

Pattes jaune citron

Population en augmentation

Pas de prédateur naturel

Nids très populeux

Ne pas confondre avec :

Vespa crabro

Ou « Frelon européen »

Tête et pattes rousses

Thorax noir / roux

Abdomen noir et jaune

Plus gros que *Vespa velutina*

Bien intégré dans l'écosystème

Nids plus petits et rarement au sommet des arbres



Le cycle d'une colonie de frelon asiatique dans un environnement perturbé

« Une espèce climatiquement plastique »

« Un insecte étonnant »

En janvier 2024

- Des frelons ont été repérés sur les ruchers de Gironde
- Un nid en activité a été repéré à Mérignac
- Un nid en activité a été repéré à Sanary-sur-Mer

Des nids de frelons en proximité les uns des autres

Des nids secondaires détectés à hauteur d'homme

De nombreux frelons de plus petite taille

Face à une adaptation ?



Enquête réalisée auprès des apiculteurs de Gironde à l'automne 2023

97 %

des apiculteurs répondants déclarent avoir subi une **forte pression** du frelon asiatique

- **290 apiculteurs de Gironde (sur 853)**
- **30 Millions d'abeilles décimées**
- **Préjudice de plus de 150k€ (essaims)**
- **10,7% de « mortalité automnale » de ruches**
- **Stress important de l'apiculteur**

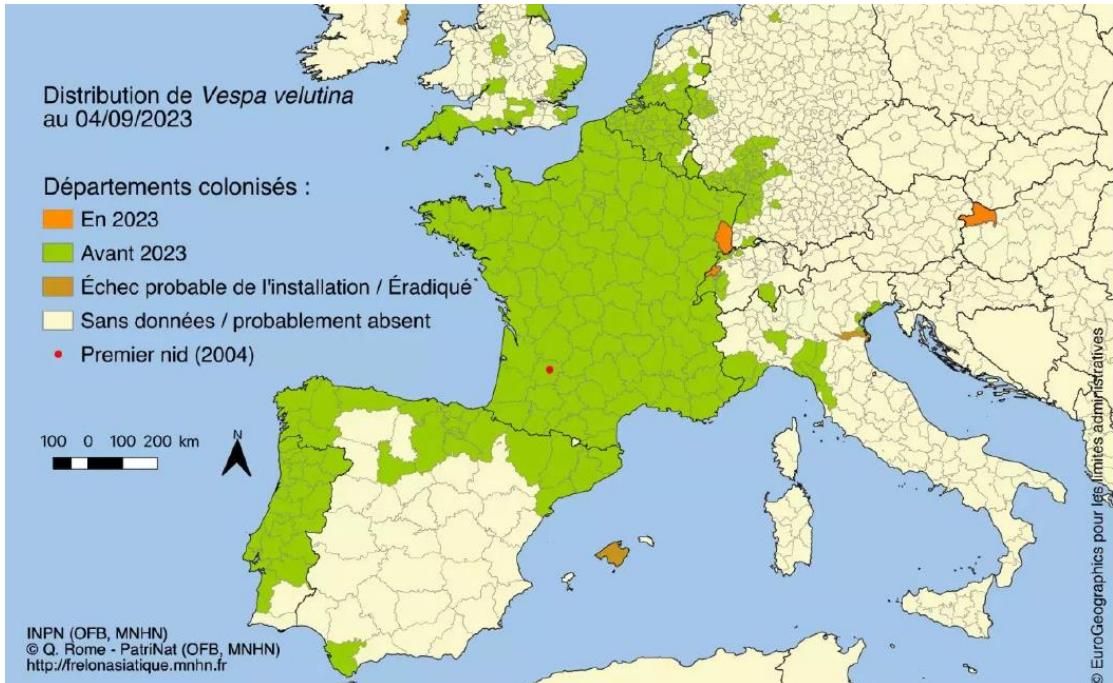
64 %

des apiculteurs répondants déclarent des **mortalités de colonies** dues au frelon asiatique

1014

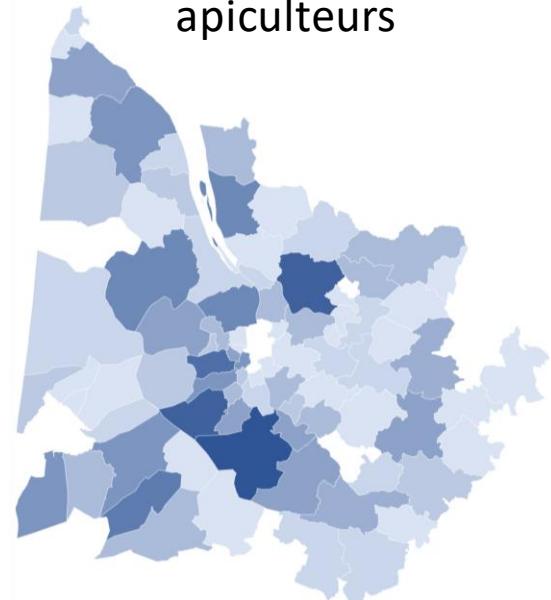
colonies mortes à cause du frelon asiatique déclarées par les **270 apiculteurs** répondants

Une présence massive, persistante et croissante

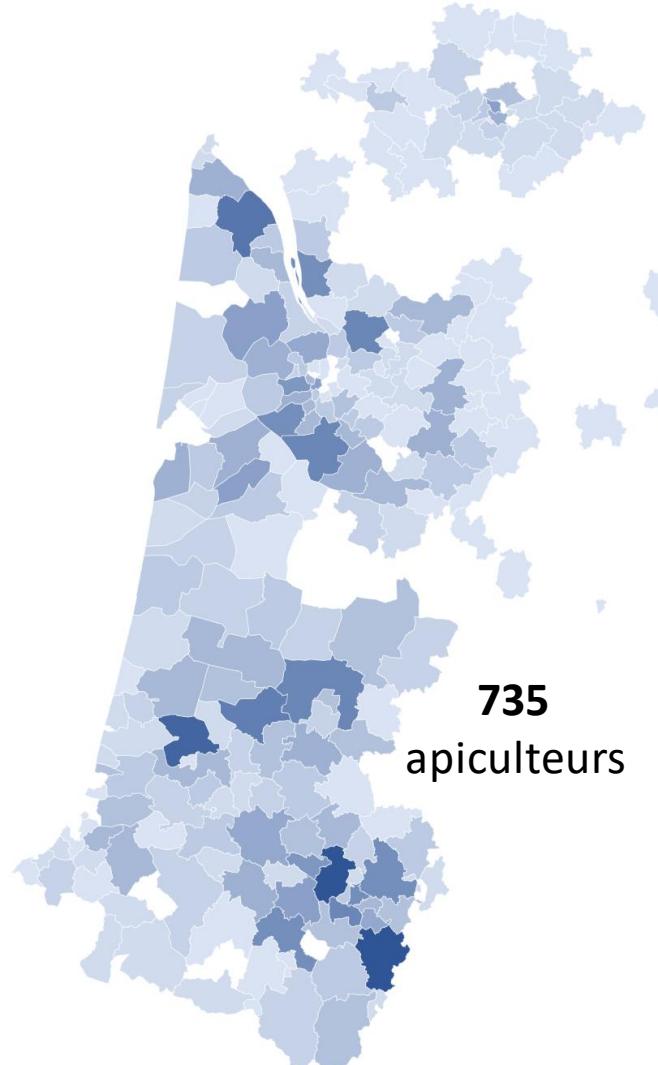


Présence du frelon asiatique référencée par le MNHN

290 apiculteurs



Pression exprimée par les apiculteurs issue d'observations du frelon asiatique dans l'enquête SAG et GDSA33 à l'échelle de la **Gironde**



Pression exprimée par les apiculteurs issue d'observations du frelon asiatique dans l'enquête FARNA à l'échelle de l'**Aquitaine**

Risques et Coûts induits par la présence du frelon au-delà de l'apiculture



Santé humaine

Le frelon asiatique peut piquer à plusieurs reprises et projette du venin dans les yeux.

Des nids à hauteur d'homme

En cas d'allergie :

- Chute brutale de tension
- Choc anaphylactique
- Décès possible



Pollinisation

Chaque nid de frelons détruit environ 12kg d'insectes

21 tonnes d'insectes tués (diptères, hyménoptères et insectes en tout genre) Enquête FARNA

Le frelon perturbe l'action des polliniseurs.
Coût estimé à plusieurs dizaines de Millions d'euros

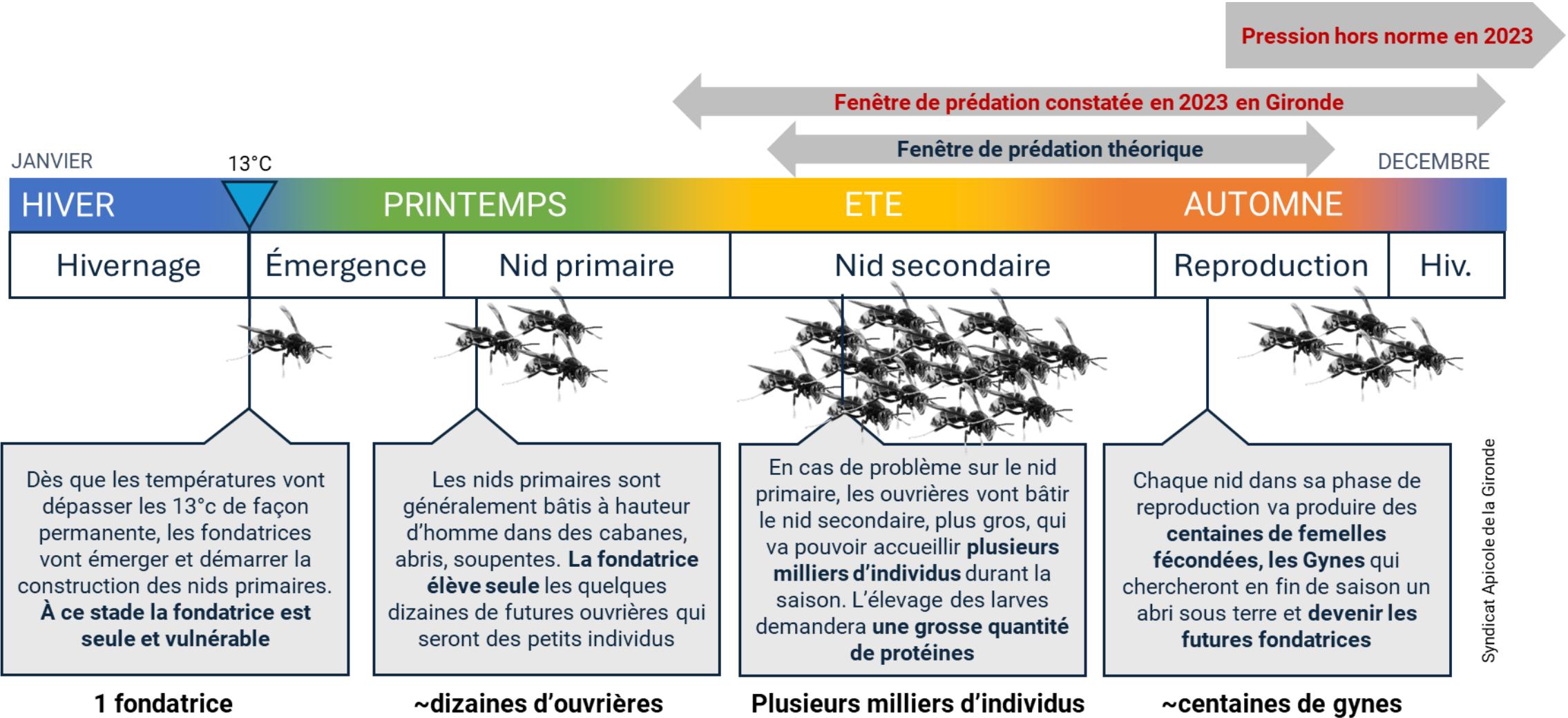


Économie

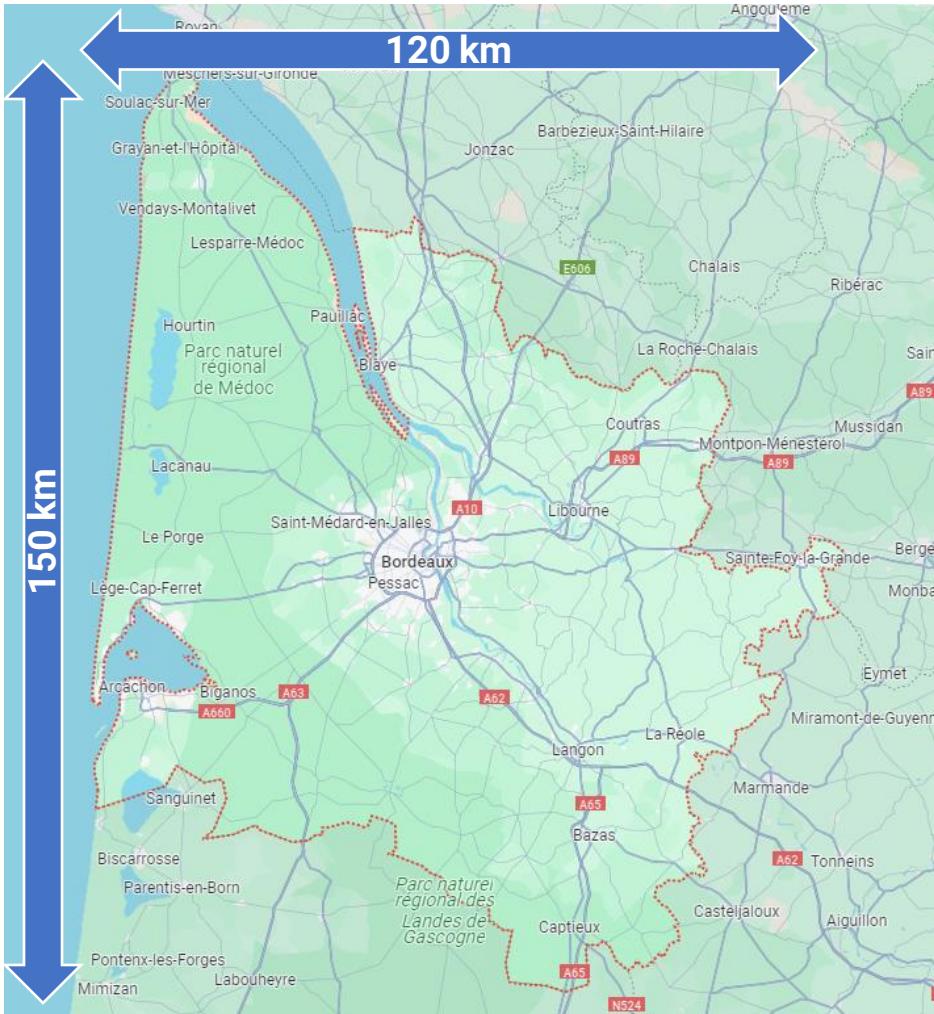
Pertes jusqu'à 30% de rendements, gêne de l'activité occasionnée par sa présence, nuisance touristique avérée

- Maraîchers
- Producteurs de fruits
- Viticulteurs
- Ostréiculteurs
- Commerce de plein air
- Zones touristiques

L'urgence de la situation et l'action nécessaire pour 2024 : Le piégeage



S'organiser pour lutter



- Le **rayon d'action** d'un frelon asiatique n'est pas déterminé précisément, mais il est au moins de 5km, peut être le double
- Des frelons passant plusieurs nuits en dehors du nid avant de rentrer ont été observés
- Son rythme de progression sur le territoire est d'environ **60km par an**
- La très forte pression ressentie à l'automne 2023 laisse à penser que de très nombreuses gynes ont été produites et que la **présence au printemps 2024** risque d'être massive
- Pour s'attaquer à son installation au printemps, il est donc nécessaire de **quadriller le territoire**

Focus sur le piégeage de printemps



Exemple de piège

OBJECTIF : Capturer un maximum de fondatrices dans la phase où elles sont vulnérables afin de limiter leur capacité à bâtir des nids

MOYEN : Le piégeage à l'aide d'un piège simple et d'un attractif adapté bien utilisé

SELECTIVITE : lorsque les fondatrices commencent à sortir, peu d'insectes sont déjà présents. Par ailleurs le piège doit être visité régulièrement et entretenu tous les 8 à 10 jours sur une période d'environ 2 mois pour s'assurer du bon fonctionnement. Dès que le piège a attrapé des frelons, il devient moins attractif pour les autres espèces.

Mode opératoire / Démonstration

- **QUAND**

- Dès que les températures remontent durablement **entre 12° et 15°** : à partir de la mi-février

- **COMBIEN DE TEMPS**

- **6 semaines**, maximum 2 mois en fonction des prises

- **SUIVI DES PIEGES**

- Vider les pièges **tous les 8 à 10 jours** maximum
- Renouveler le mélange attractif
- Ne pas laver le piège
- Attention en cas de présence de frelons vivants dans le piège

- **RETRAIT DES PIEGES**

- Il est **nécessaire de retirer le piège** en fin de campagne de piégeage de printemps

- **MELANGE ATTRACTIF**

- 2/3 de bière alcoolisée + 1/3 de sirop de fruits rouges
- Sachets prêts à l'emploi

- **EMPLACEMENT**

- A proximité des **anciens nids**, dans les arbres et arbustes à floraison précoce (Camélias, cotonéaster,...)
- A proximité de **points d'eau** bien exposés au soleil, des ports de pêche, zone de production d'huître
- Près des marchés alimentaires supermarchés
- A proximité des **composteurs ménagers**
- A proximité des **bâtiments désaffectés**, peu fréquentés
- Près des **marchés alimentaires**
- Les pièges doivent être installés dans des emplacements au soleil le matin et plutôt à l'ombre l'après-midi, **entre 50 cm et 1,50m de hauteur**



Démonstration de mise en service d'un piège

Le bon usage de l'argent public

Une fondatrice capturée, c'est un nid qui ne verra pas le jour, qui n'aura pas à être détruit.



le piégeage de printemps

Le prix d'un piège à frelon simple est de **3€**

Un sachet d'attractif coûte **0,6€**

le piégeage sélectif d'été

Le prix d'un piège sélectif selon modèle varie entre **10€ - 50€**

Un litre d'appât coûte **26€**

La destruction des nids

La destruction des nids par un opérateur coûte entre **80€ - 400€**

Mais peut être bénévole

Le prix peut être fonction de la hauteur du nid de sa complexité d'accès et du matériel nécessaire (perche, nacelle)

Action des apiculteurs

Une harpe électrique coûte entre **150€ et 400€**

Une tente anti-frelon coûte **18€ (1 par ruche)**

Une muselière coûte entre **16€ - 28€ (1 par ruche)**

Réducteurs d'entrées

Point sur la sélectivité

L'argument du manque de sélectivité est parfois opposé à la pratique du piégeage

- Il est nécessaire d'opérer un **piégeage des fondatrices responsable**, c'est-à-dire encadré
- L'équilibre bénéfice/risque est incontestable
- La démarche de Trégastel (Cotes-d'Armor) est éclairante (source Abeille de France janvier 2024 – Société Centrale d'Apiculture)

	Frelon asiatique (<i>Vespa velutina</i>)	Frelon européen (<i>Vespa crabro</i>)	Bourdon (<i>Bombus terrestris</i>)	Guêpe commune	Mouche commune	Moustiques & petits moucherons	Abeille	Papillon
14 mars au 30 mars	16	0	2	0	23	280	0	0
1 avril au 15 avril	130	8	5	70	140	160	0	0
16 avril au 30 avril	283	20	10	80	200	100	2	1
1 mai au 15 mai	717	32	2	200	430	28	4	2
Total	1146	60	19	350	793	568	6	3

Tableau 2 : Comptage des captures de l'entomofaune

Source Abeille de France - Société Centrale d'Apiculture

- L'impact mesuré est de 110g de prises non désirées pour 1146 fondatrices piégées (sur 53 pièges)
- Chaque nid de Vv est en mesure de dévorer 12kg d'insectes divers
- **Conclusion** : « *un piégeage court et contrôlé impacte faiblement l'entomofaune comparativement à celle du frelon asiatique* »

La réponse collective à une alerte citoyenne

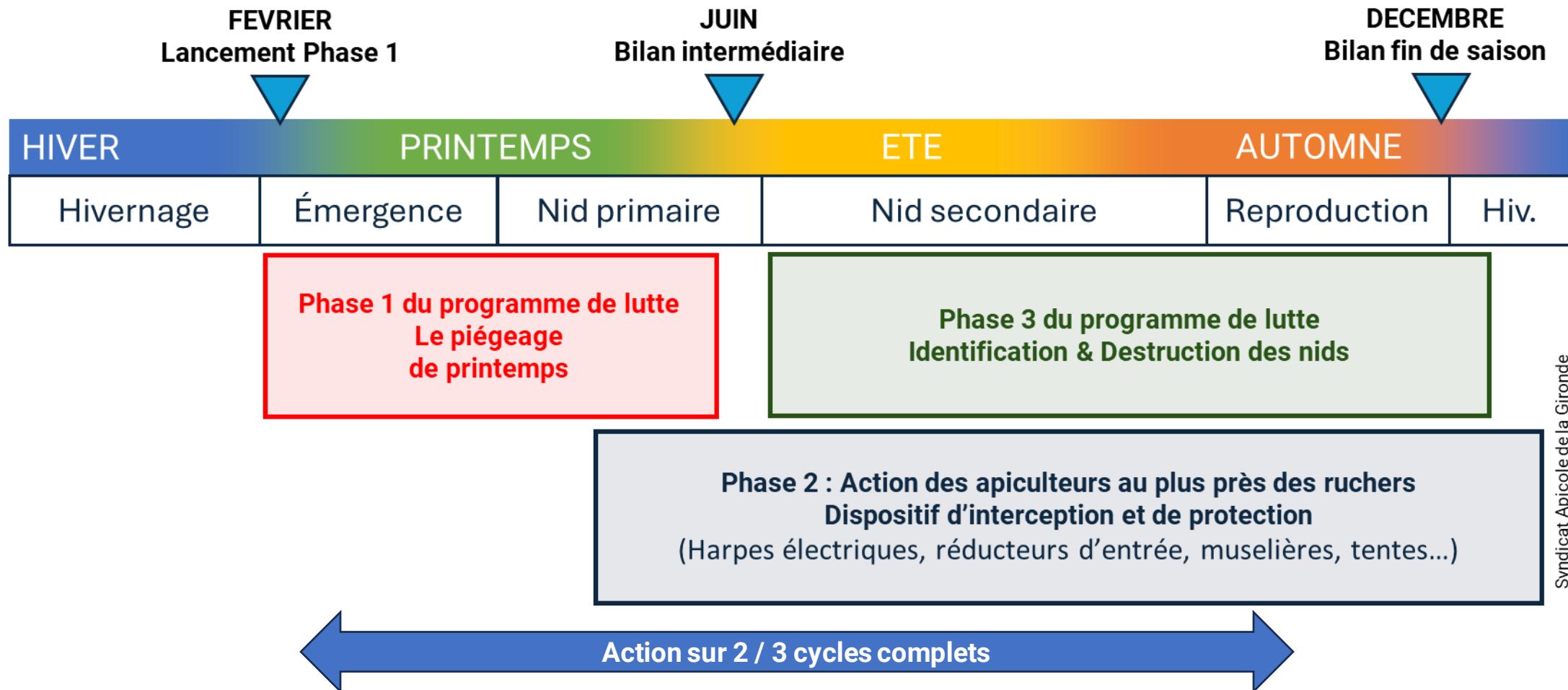
Cette réunion est organisée à la suite de la publication des résultats de l'enquête SAG-GDSA33, ainsi que d'une interpellation du Département par les citoyens au travers de la plateforme:
<https://jeparticipe.gironde.fr/>

- Beaucoup de réunions depuis 20 ans ,
- Beaucoup de documents écrits et diffusés,
- Beaucoup d'initiatives locales ont vu le jour...
- **Sans coordination le combat est perdu d'avance et épouse l'argent public**
- Il est désormais urgent d'organiser cette lutte dans une phase :
 - Opérationnelle
 - Coordonnée
 - Pilotée
 - À la recherche de résultats

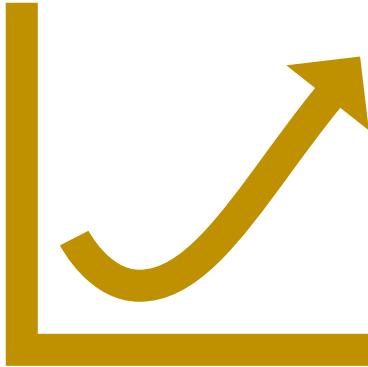
Les acteurs de ce dispositif

- Les apiculteurs luttent depuis 20 ans mais leur action seule ne peut pas être efficace
- **Les Communes, Communautés de Communes et collectivités**
 - Acteurs clés dans la sensibilisation du public
 - Soutien à l'équipement de la population en pièges
 - Service technique, service espace vert, service voirie, service entretien, service environnemental et transition écologique...
- **Les Associations**
 - Association de marcheurs, randonneurs, chasseurs, amis de la nature, associations sportives de plein air...
- **Les Organismes partenaires**
 - Le SDIS, l'ONF, la DFCI, les désinsectiseurs référencés par les Communes,
- Enfin toute personne disposant d'un terrain, d'un jardin, d'un balcon, d'un rebord de fenêtre est à même de contribuer au dispositif de piégeage

Une coordination des acteurs pour une lutte efficace en plusieurs phases



Collecte et centralisation des données



- **La réussite d'un projet doit être mesurable**
- Il est donc nécessaire de consolider les données du projet
 - Les communes engagées dans cette phase de piégeage
 - Combien de pièges déployés, Combien de frelons piégés
 - Suivi des pièges (qui peuvent être utilisés plusieurs saisons)
 - Combien de frelons devant les ruches, combien de ruches perdues
- Veiller à la bonne mise en pratique de la démarche de piégeage, nous encourageons toutes les communes et collectivités qui s'engagent dans cette démarche à nommer un pilote que nous nommerons le **Référent frelon**
- Le Référent frelon du GDSA33 assurera la coordination du réseau des référents frelon de Gironde.
- Le SAG s'engage à reproduire l'enquête auprès des apiculteurs de Gironde à l'automne 2024 et à communiquer l'intégralité des résultats

Chaque commune engagée déclare son « référent frelon »

www.sag33.com/frelon



SAG - 33
SYNDICAT APICOLE
DE LA GIRONDE

LE SAG 33 ▾ LE RUCHER ÉCOLE ▾ ACTUALITÉS NOUS CONTACTER ▾

Le Frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes *vespa velutina nigrithorax*

Vous trouverez sur cette page toutes les ressources documentaires à destination des Communes, des Collectivités locales de Gironde et du grand public.

Nous organisons actuellement la campagne de piégeage de printemps 2024, restez connectés !

[Déclarez votre "Référent frelon"](#)

Ressources documentaires



Flyer Grand public : Focus piégeage de printemps - format PDF

Téléchargez le flyer au format PDF non modifiable



Flyer Grand public : Focus piégeage de printemps - format PPT

Téléchargez le flyer au format PPT modifiable

**Luttons contre
les frelons
asiatiques !**

Piégeons les reines fondatrices
de février à avril.



Déclaration par les Collectivités et partenaires de leurs « Référents frelon »

Ce site permet à chaque Partenaire, Commune, Collectivité, Société privée, association, désireuse de s'engager dans la campagne de piégeage de printemps responsable, d'identifier les contacts de son « Référent frelon ».

Le rôle de Référent frelon est primordial dans le cadre de l'organisation et la consolidation des données d'une campagne de piégeage de printemps responsable de fondatrices Vespa velutina

Commencer

appuyez sur Entrée ↵

● Prend 45 secondes



Harmonisation de la communication

- Faut-il piéger le frelon ?
- Comment piéger le frelon ?
- Que faire si je vois un nid de frelon ?
- Qui prévenir ?
- Que faire si je me fais piquer ?

Apporter des réponses simples et coordonnées

Une communication officielle claire

Kit de communication à disposition



Fig. 3 : Annonce municipale d'information à la population, février 2023.

Source Abeille de France - Société Centrale d'Apiculture

Pour une lutte collective organisée:
à quelle échelle ?

Des exemples de municipalités, territoires, syndicats apicole ou associations



Source INRAE – Denis Thiéry

Synthèse de la démarche

www.sag33.com/frelon

- 1. Déclarer son engagement**
dans la démarche
- 2. Identifier son « Référent frelon »**
- 3. S'équiper de pièges**
- 4. Former les interlocuteurs**
- 5. Distribuer** les pièges dans
le cas des communes avec
mode d'emploi
- 6. Communiquer**
- 7. Entretenir** le piège
pendant la campagne de
piégeage
- 8. Compter** les prises et
centraliser l'information
- 9. Retirer** impérativement le
piège en fin de campagne
- 10. Rendez-vous en juin** pour
le bilan intermédiaire



Le succès de cette démarche de lutte contre le frelon asiatique ne tient que sur la coordination de tous les acteurs locaux sur le terrain.

Nous comptons sur vous !

- Témoignage Michel Costa - APA Bouliac
- Intervention SDIS
- Séance de Questions / Réponses

